

Les droits de l'enfant en Islam

Le concept de droit en Islam: déterminants et limites

L'intérêt majeur de l'être, défini à partir de ce qui permet à l'être de vivre en quiétude avec:

- * sois même,**
- * ses prochains les plus proches,**
- * sa communauté et la société,**

Limité par :

- le champ de quiétude de l'intérêt de l'autre**
- l'intérêt commun de la communauté**

**Les références ou dispositions légales:
le coran et le Hadith**

L'Islam accorde à l'enfant les droits suivants

Le droit à la vie à travers:

- la protection exigée au fœtus: obligations de la mère en enceinte,
 - la nécessité d'extraire le fœtus vivant quand sa mère décède,
- l'importance accordée au fœtus de plus de six mois s'il décède,
- La protection du nouveau né: obligation des parents et de la communauté
 - exemples de cas-

Le droit à l'identité

Le nom de famille est un droits absolu

Le cas de ceux qui naissent en dehors de la légitimité familiale , la position du père

Le droit à un prénom intelligible, harmonieux et éloquent

Le droit à l'allaitement et les conditions du sevrage

Une obligation personnelle de la mer dont les capacités à le faire sont présentes

Le droit à bénéficier du bien venu

Les signes de festivité obligatoires

Le droit à la chaleur familiale

La priorité d'accorder le bon accueil est définie

Le droit à être bien hébergé par la famille

L'équité entre les enfants

Le droit à la bonne éducation

Le droit à vivre en quiétude et dans la joie ,la sérénité et la clémence des parents , frères et sœurs

Le droit à la bonne santé

Les droits spécifiques des orphelins et de bébés récupérés dans la rue

